

ésadtpm

École Supérieure d'Art et Design Toulon Provence Méditerranée

ETUDIANTS

Pour 5€ t'as un restau !

Mis en ligne le mercredi 08 février 2023

Partenariat restauration avec le lycée Bonaparte

Inscription obligatoire au service Vie Étudiante de l'ésadtpm jusqu'au 23 février 2023



**Info école :
Pour 5€ t'as
un restau !**

Pour 5 € t'as un restau !

Partenariat entre le lycée Bonaparte et les écoles KEDGE Business School et ESADTPM pour un accès à la cantine du lycée aux étudiants.

Il est convenu pour les jours suivants : lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi sauf congés scolaires que le lycée Bonaparte autorise l'accès au service de restauration collective du lycée, pour les étudiants inscrits à l'École Supérieure d'Art et de Design de Toulon Provence Méditerranée et à KEDGE Business School.

Cet accès au service de restauration collective du lycée est payant au prix de 5 € par repas. Les menus proposés seront ceux établis pour les lycéens, comprenant une entrée, un plat et un dessert.

Ces menus sont disponibles depuis le site internet du lycée sur l'espace personnel de restauration de l'étudiant.

Mode opératoire :

1// Inscription à l'ésadtpm

Inscription obligatoire au service Vie Étudiante de l'ésadtpm jusqu'au 23 février 2023

Tout(e) étudiant(e) non inscrit(e) ne pourra pas avoir accès à ce service

2// Pour accéder au service de restauration

Le service de restauration du lycée Bonaparte fonctionne sur la base du système de la tarification au repas

Paiement et réservation préalable du repas présentent un caractère obligatoire,

À défaut, il ne sera pas possible de déjeuner au lycée

Ces opérations s'effectuent en ligne depuis le site du lycée <https://www.lvc-bonaparte.fr/>; rubrique Le Lycée----->

Service de restauration ----> Espace Famille Restauration.

Avec votre identifiant et mot de passe, vous accédez à votre espace personnel de restauration,

Votre carte d'accès et vos identifiants vous seront remis par notre service "Vie étudiante"

L'accès à la demi-pension :

L'accès au restaurant scolaire se fait par l'intermédiaire d'un système informatique de Reconnaissance biométrique du Contour de la Main (RCM) associé à un code personnel.

Ce système repose sur l'enregistrement du contour de la main et non pas sur celui des empreintes digitales.

Les données enregistrées sont réservées à l'usage du service concerné et ne peuvent être communiquées en aucun cas.

Elles servent exclusivement au passage au restaurant scolaire. Après restitution de votre carte d'accès à l'ESADTPM, ces données seront effacées.

Le Conseil d'Administration du lycée a donné son accord en date du 29 avril 2008 à l'implantation de ce système. Une déclaration de conformité n°129719 a été délivrée par la Commission Nationale de l'informatique des Libertés (CNIL - délibération N°2006-103 du 27 avnl 2006).

Le Paiement :

Dans le cadre de la tarification à la prestation, le paiement doit être préalable à la réservation et à la prise de repas.

Le paiement s'effectue en ligne sur votre espace personnel de restauration.

Le montant minimum pour créditer votre « compte repas » est de 20,00 €.

La réservation (obligatoire !)

Votre « compte repas » doit être suffisamment approvisionné pour procéder à la réservation, qui s'opère en ligne sur votre espace personnel de restauration.

La réservation peut s'effectuer 60 jours à l'avance et jusqu'à 9H 15* pour le jour même.

L'annulation de réservation est possible jusqu'à 9H15* pour le jour même,

Les repas réservés non consommés restent dus et ne font l'objet d'aucun remboursement ni report, sauf cas de force majeure : événements familiaux, maladie, etc. Pour ce faire, sous 72h vous devrez déposer au service d'intendance du lycée Bonaparte un justificatif officiel

*horaires susceptibles d'évolution

Carte d'accès au lycée :

Votre carte d'accès et vos identifiants vous seront remis par notre service "Vie étudiante"

Cette carte est nominative et demeure sous la responsabilité exclusive de son propriétaire

Tout prêt à un tiers constitue une fraude, sanctionnée par l'exclusion immédiate et définitive du service de restauration du lycée Bonaparte

En cas de perte, vous devrez aussitôt le signaler auprès de votre école qui en demandera le renouvellement au lycée Bonaparte,

En cas d'oubli de votre carte, vous vous verrez refuser l'accès au site et votre repas ne pourra faire l'objet ni d'un remboursement ni d'un report.

accès rapides



Diplômes



Emploi du temps



Unité de
recherche



Pratiques
amateurs



Règlement
intérieur



Visite Virtuelle



ésadtpm

École Supérieure d'Art et de Design Toulon Provence Méditerranée

2 Parvis des écoles
83000 Toulon

04 94 05 58 05

mél : accueilba@metropoletpm.fr

<http://www.esadtpm.fr/actualites-24/resultats-du-concours-d-entree-2022-535.html>